

REVUE DE PRESSE S29

www.sada.co

Du 18.07 au 24.07.2016

Page 2 : Maroc – Suta, une sucrerie au cœur du développement agro-industriel de la région Béni Mellal-Khénifra

Page 4 : Maroc - Stratégie de lutte contre la casside de la betterave

Page 5 : Mozambique : International Coal Ventures veut construire une centrale thermique à sa mine Benga

Maroc – Suta, une sucrerie au cœur du développement agro-industriel de la région Béni Mellal-Khénifra

(Publié le 22.07.2016 – www.le360.ma)

Pionnière dans l'engagement pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la sucrerie SUTA est désormais une entreprise moderne et dynamique. A l'amont comme à l'aval, elle poursuit son évolution dans un climat de confiance entre les différentes parties prenantes.



La betterave à sucre acheminée à l'usine par bande transporteuse.

La campagne betteravière de la région de Beni Mellal-Khénifra, programmée jusqu'au 25 août, se déroule dans de bonnes conditions et dans un climat de confiance entre les différentes parties prenantes : les partenaires agriculteurs, les transporteurs de betteraves, la société civile, les autorités locales, préfectorales et la sucrerie.

Les agriculteurs sont accompagnés tout au long du cycle de croissance de la betterave sous la planification et la supervision du comité technique régional. Le programme d'arrachage et de réception de betterave se passe dans des conditions normales et selon le planning établi par le comité.

Sur plus de 3 mois de campagne et avec une activité générant pas moins de 3 millions de journées de travail, la betterave est cultivée sur 15.000 hectares par les 8.000 agriculteurs partenaires. Elle est récoltée puis transformée pour produire du sucre blanc.

SUTA, une entreprise citoyenne

Créée en 1966 dans le site de Oulad Ayad, SUTA est l'une des filiales du Groupe COSUMAR, qui contribue à hauteur de 30 % dans la production nationale de sucre grâce au traitement de la betterave à sucre. La sucrerie emploie près de 170 salariés permanents et Revue de presse S29 : www.sada.co

quelque 300 saisonniers.

Les grands projets de mise à niveau de l'outil industriel se sont traduits par de nombreux investissements qui ont permis la modernisation du site. Ils ont également concerné l'acquisition de technologies propres destinées à la rationalisation de la consommation énergétique, l'économie d'eau et la réduction des rejets liquides.

En effet, SUTA a mis en place des actions pour réduire son impact environnemental et préserver les ressources naturelles. Elle dispose d'une station d'épuration des eaux usées qui traite la totalité des effluents répondant aux normes nationales.

A l'image du Groupe Cosumar, l'engagement de SUTA est clair en matière de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Les efforts de SUTA s'inscrivent pleinement dans la stratégie RSE-QSE déployée par le Groupe. Ainsi, les réalisations ont été couronnées par l'obtention de plusieurs Prix et Certifications à l'échelle nationale. A titre d'exemple, elle a reçu, dès 2011, la certification conformité sociale selon la norme NM OO.5.601, le Label RSE de la CGEM et le Prix national de la sécurité. Outre la conformité environnementale de la STEP obtenu en 2013, SUTA a remporté, en 2015, la certification de l'Amont agricole.

Ainsi, SUTA est reconnue pour son engagement auprès de son écosystème grâce au climat de confiance qu'elle a pu instaurer auprès de ses différentes parties prenantes. La filiale de COSUMAR joue un rôle prépondérant dans la création de richesses autour de son activité et contribue activement à l'essor socio-économique de la région.

Elle est aussi à l'origine de plusieurs initiatives auprès de la société civile telles que le soutien du système éducatif national à travers l'octroi de primes d'encouragement aux meilleurs bacheliers et universitaires de la région, la participation à l'aménagement des infrastructures publiques (écoles, espaces verts, fontaines d'eau, clubs...) ou encore les aides financières apportées aux différentes ONG et associations avoisinantes.

Maroc - Stratégie de lutte contre la casside de la betterave

(Publié le 22.07.2016 – www.agrimaroc.ma)

Le Maroc cultive, l'une à côté de l'autre, les deux plantes sucrières: la betterave et la canne à sucre. Au plan phytosanitaire, si la canne à sucre est affectée d'un nombre de maladies et de ravageurs assez restreint, la betterave est sujette à une multitude d'attaques relativement importantes et diversifiées limitant sérieusement son niveau de production.

La casside de la betterave (*Cassida vittata*) est considérée comme étant un ravageur redoutable de la culture de la betterave sucrière. Au Maroc, cet insecte provoque chaque année des dégâts très importants, notamment dans la région du Rharb, principale zone de production de la betterave à sucre et de la canne à sucre sur-laquelle la casside trouve éventuellement refuge.

Les dommages de la casside sont toujours observés d'une manière permanente et préjudiciable. Les larves des cassides occasionnent le plus de dégâts sur la culture, des stigmates typiques sous forme de trous sont formés sur la face inférieure de feuilles de la plante. Lorsque l'infestation est majeure, toutes les betteraves sont complètement forées et pourvues de fenêtrures. Elles jaunissent, deviennent brunes et la plante par la suite dépérit.

Une lutte préventive peut être utile pour la lutte contre la betterave sucrière. Une irrigation régulière en période de sécheresse a démontré une efficacité sur la réduction des dégâts du ravageur sur les feuilles. Des pulvérisations de bouillie bordelaise doivent être effectuées avant l'apparition des adultes de la casside.

Le ravageur semble souvent échapper à la lutte chimique réalisée par les agriculteurs. Le cycle de développement de la casside comprend deux générations annuelles dont les adultes de la dernière génération hivernent sur d'autres cultures avoisinantes (canne à sucre).

L'hypothèse la plus favorable est deux traitements correspondant à deux périodes. La première est dirigée contre les larves de la 1ère génération (avril et début mai), et la deuxième contre celle de la 2ème génération (début juin).

Écrit par Ikram AJAANID.

Mozambique : International Coal Ventures veut construire une centrale thermique à sa mine Benga

(Publié le 18.07.2016 – www.agenceecofin.com)



Le consortium minier indien International Coal Ventures Ltd a déclaré vouloir construire une centrale thermique à sa mine de charbon Benga, dans la province de Tete au Mozambique. La centrale aura, apprend-on, une capacité de production initiale de 200 MW, laquelle capacité pourra être postérieurement étendue à 2 000 MW.

«Nous voyons beaucoup de potentiel au Mozambique et nous aimerions l'exploiter. Les mines d'ICVL dans ce pays contiennent 65% de réserves de charbon thermique, le reste étant du charbon à coke. Il y a donc une possibilité de mise en place d'une centrale thermique», a déclaré PK Singh, le président de la Steel Authority of India Ltd (SAIL), une des principales compagnies du consortium.

Cependant, on apprend que la construction de la centrale dépendra de deux autres membres fondateurs d'ICVL. Il s'agit du plus grand producteur d'électricité de l'Inde, National Thermal Power Corporation (NTPC) et de la compagnie minière Coal of India Ltd (CIL). Les deux entreprises avaient décidé de se retirer du consortium, arguant que celui-ci se focalise sur le charbon à coke pour la production d'acier, alors que leur intérêt est dans le charbon thermique. Or, c'est précisément leur intérêt pour le charbon thermique et leur expertise dans la production d'électricité au charbon qui fait d'eux des partenaires essentiels si le projet de construction de la centrale de Benga doit devenir effectif. Ainsi, les deux sociétés ont été invitées à reconsidérer leur décision de quitter ICVL.

ICVL détient une participation de 65% dans la mine Benga, les 35% restants étant la propriété d'une autre entreprise indienne, Tata Steel. Le consortium créé en 2009 à l'initiative du ministère indien de la sidérurgie, a acquis sa part en 2014 de Rio Tinto, pour une somme de 50 millions \$ dans une transaction qui incluait aussi 100% des actifs de charbon de Tete East et du Zambèze.